



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



HIV : un traitement injectable pour faciliter la vie des personnes vivant avec le virus



Les traitements ARV injectables sont la grande nouveauté de l'année dans la prise en charge des personnes séropositives. L'hôpital de Cayenne les proposent depuis mars ; ce sera bientôt le cas à Saint-Laurent du Maroni, alors que se profile la Journée mondiale de lutte contre le Sida, jeudi. Si ce traitement ne peut pas être proposé à toutes les personnes vivant avec le VIH, il améliore nettement la qualité de vie de certaines.

Contre le VIH, le traitement antirétroviral injectable « devrait améliorer la qualité de vie d'une partie des patients ». C'est par cette phrase, tiré d'un [article publié dans Le Monde](#) en début d'année, que le Dr Paul Le Turnier (Umit, CHC) débute ses présentations sur cette injection bimestrielle de deux molécules qui remplace, chez certaines personnes vivant avec le VIH



Dr Paul Le Turnier

(PVVIH), la prise quotidienne du traitement oral. Deux avantages : réduire les risques d'oubli pour les personnes inobservantes ou mal observantes, et éviter la stigmatisation liée à la prise quotidienne du comprimé. « C'est la grande nouveauté de 2022 dans le traitement contre le VIH », insiste le médecin.

Les traitements antirétroviraux injectables sont remboursés en France depuis un an. L'hôpital de Cayenne les dispense depuis mars. Alors que la Journée mondiale de lutte contre le VIH se tient jeudi, le Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais (Chog) devrait le proposer prochainement. Le Dr Le Turnier a animé un EPU sur le sujet à Saint-Laurent du Maroni, fin octobre. Il est également envisagé à Kourou.

L'objectif de cette injection bimestrielle de rilpivirine et de cabotégavir est la même qu'avec les précédents traitements : rendre la charge virale indétectable, ce qui équivaut à rendre le VIH intransmissible et permet de restaurer l'immunité du PVVIH. Les traitements actuels visent également à « gagner en tolérance et/ou simplicité d'administration, préserver la qualité de vie et individualiser le traitement », souligne le Dr Le Turnier. **Lors d'un essai de phase 3**, ce traitement s'est révélé aussi efficace que les traitements oraux avec 1,6 % de patients ayant moins de 50 copies/ml (succès virologique) après 48 semaines de traitement contre 1 % avec le traitement oral.

Les comprimés, même en prise unique quotidienne, peuvent poser divers problèmes : la stigmatisation liée à leur prise, l'oubli, qui peut être favorisé par un déplacement, un changement de routine... Cette prise peut aussi se complexifier en cas de dépression, de troubles cognitifs, de consommation de substances psychoactives. Une enquête menée à l'hôpital Tenon (AP-HP) début 2020 montrait que, parmi les patients sous ARV interrogés, 39 % rapportaient des difficultés avec leur traitement : difficultés à accepter la maladie, effets secondaires, boîtes trop encombrantes, comprimés trop gros. Les deux tiers se disaient intéressés par un changement vers un traitement injectable : absence de gestion du secret vis-à-vis du conjoint, des proches et de l'employeur, ne plus prendre un traitement quotidien, ne plus avoir peur d'oublier, ne plus penser à la maladie en dehors des rendez-vous médicaux, envie de participer aux avancées du traitement anti-VIH.

Quelques inconvénients demeurent. Certains patients ne supportent pas la douleur aux points d'injection (1 injection intramusculaire par molécule est nécessaire à chaque administration sans possibilité d'utiliser d'anesthésiants locaux). Si le calendrier n'est pas respecté, le risque d'échec du traitement est élevé avec la création de résistances au traitement. Les ARV injectables sont aussi sujets à des interactions médicamenteuses avec les antiépileptiques, les antifongiques, les antituberculeux, le millepertuis et la méthadone. Ils ne sont pas efficaces en cas d'infection par l'hépatite B. Et ne sont pas recommandés chez les enfants, les femmes enceintes ou en âge de procréer.

A Cayenne, une centaine de patients en bénéficient depuis mars. Une dizaine ont arrêté par intolérance aux injections, en raison d'un échec virologique et pour non-respect du calendrier d'injection. Une dizaine de PVVIH reçoit le traitement à domicile, ce qui est possible après six mois à l'hôpital. Des études sont en cours avec des traitements oraux hebdomadaires ce qui devrait offrir d'autres alternatives intéressantes dans le futur aux PVVIH.

So Sexy, le support d'orientation en santé sexuelle pour la Guyane

En Guyane, où obtenir gratuitement des préservatifs ? Se faire dépister les infections sexuellement transmissibles (IST) ? Accéder au traitement préexposition (Prep) lors de rapports sexuels à risque de contracter le VIH ou au traitement post-exposition (TPE) ? Où recevoir un traitement ou un vaccin contre les IST ? Où obtenir la pilule du lendemain ou accéder à l'interruption volontaire de grossesse ?

C'est pour trouver facilement toutes ces informations que le Comité de coordination de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles



et le virus de l'immunodéficience humaine (Corevih), Guyane Promo Santé (GPS) et SIS association (ex-Sida info service), avec le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé (ARS) lancent ces jours-ci So Sexy (support d'orientation en santé sexuelle Yana). Cet outil d'orientation à la santé sexuelle est destiné au grand public et aux acteurs et structures de Guyane.



Le Corevih, GPS et SIS asso ont fait réaliser 3 000 flyers et 300 affiches présentant So Sexy et le QR Code ci-contre permettant d'accéder à toutes les informations. Ces supports seront disponibles dans les structures qui ont l'habitude de recevoir du public : centres de santé, PMI, collèges et lycées, associations, professionnels de santé de ville... Ils peuvent

également être téléchargés sur le site de Guyane Promo Santé ([affiche](#) et [flyer](#)).

Recenser toutes les structures a demandé plusieurs mois, comme l'explique Louise Mutricy, coordinatrice du Corevih de Guyane. « Nous avons une liste initiale. Mais elle n'était pas à jour. Certains acteurs sont apparus, d'autres ont reçu des habilitations comme pour les Trod (tests rapides d'orientation diagnostique). Plus de 70 structures sont présentées dans So Sexy. « Nous avons l'habitude de travailler avec la plupart d'entre elles mais certaines sont mal identifiées par le grand public, poursuit Louise Mutricy. On ne sait pas forcément, par exemple, que la Maison des adolescents distribue des préservatifs. On ne sait pas forcément que même en commune isolée, on peut avoir accès au traitement post-exposition ou préexposition. »

D'une manière générale, Guyane Promo Santé recommande de « ne pas mettre en libre-service les supports d'information imprimés (flyers, dépliants) mais de privilégier leur distribution sous un format dématérialisé. Concernant la distribution de So Sexy, nous vous proposons d'utiliser en priorité l'affiche qui permet l'accès au dépliant via un QR Code et de réserver la distribution du support en format papier aux personnes intéressées, lors d'un échange et/ou non équipées d'un lecteur de QR Code. Quel que soit le contexte, il est important de prendre quelques minutes pour parcourir le support avec les personnes et s'assurer de la bonne compréhension des informations. »

VIH : un test gratuit par an et par personne



En amont de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le Corevih rappelle que depuis janvier, dans le cadre du dispositif national VIHTEST, toute personne ayant une sécurité sociale à jour peut se rendre 1 fois par an, sans ordonnance, dans n'importe quel laboratoire de ville ou hospitalier, pour réaliser un test VIH gratuitement.

Toutes les personnes sans droits ouverts peuvent aller se faire dépister dans les Centres gratuits d'information de dépistage et de diagnostic (Cegidd) des infections sexuellement transmissibles du territoire.

« Environ un tiers des personnes vivant avec le VIH n'ont pas été revues en consultation au cours des douze derniers mois »

« A ce jour, la Guyane reste le département français le plus touché par la pandémie VIH, avec près de 4 000 personnes vivant avec ce virus, rappelle le Comité de coordination de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine (Corevih) dans un communiqué, à deux jours de la Journée mondiale de lutte contre le sida. Environ un tiers de ces personnes n'ont pas été revues en consultation au cours des douze derniers mois. De plus, on estime que plus de 10 % de ces personnes ne connaissent pas leur statut vis-à-vis de

l'infection par le VIH, c'est-à-dire qu'elles ne se savent pas porteuses du virus. Enfin, on constate qu'il s'écoule environ trois ans entre la transmission du VIH et son diagnostic. Ces éléments constituent des moteurs importants de l'épidémie en Guyane, au travers du risque de transmissions secondaires par des personnes ne connaissant pas encore leur diagnostic ou ayant des difficultés de suivi. »

En chiffres

L'an dernier en Guyane :

- 75 nouveaux patients ont été dépistés
- 24 % dépistés à un stade tardif (diagnostic tardif au moment d'une infection opportuniste ou avec un taux de lymphocyte CD4<200)
- 92 enfants nés de mères vivant avec le VIH et non infectés grâce à la prévention de la transmission mère-enfant
- 1 937 personnes en suivi actif dans les centres hospitaliers du groupement hospitalier de territoire de Guyane avec 1 personne sur 3 suivie depuis moins de cinq ans

Dont

- 53 % de femmes
- Un âge moyen de 47 ans
- 53 % des patients à un stade avancé de la maladie (patient au stade sida de l'infection par le VIH)
- 90 % de succès thérapeutique (part des patients sous traitement avec une charge virale VIH indétectable)

Le programme de la Journée mondiale contre le sida, en Guyane



En Guyane, de nombreux acteurs luttent au quotidien contre les inégalités en santé, que ce soit dans le réseau de la santé sexuelle ou plus largement.

Cette année encore, nombre d'entre eux se mobilisent pour pouvoir sensibiliser tout un chacun à cette thématique universelle. Ainsi, de nombreuses actions sont mises en place autour de la journée du 1er décembre dans les différentes communes de Guyane : Saint Laurent, Kourou, Cayenne, Saint-Georges, Camopi... Vous pouvez en retrouver le programme ci-dessous.

De nombreuses interventions sont également réalisées toute la semaine dans les collèges et lycées du territoire, en partenariat avec le rectorat.

Aujourd'hui

► Stand d'information et dépistage au Village chinois, à **Cayenne**, de 9 heures à 16 heures, avec l'association Entr'Aides.

Demain

► Camion de santé pour dépistage Trod, stand de sensibilisation et distribution de préservatifs par la Croix-Rouge française, Kikiwi, le Cegidd du Chog et Tumeplay, de 11 heures à 16 heures, sur le **marché de Saint-Laurent du Maroni**.

Jeudi

► Village de lutte contre le sida, sur la **place des Palmistes**, de 16 heures à 22 heures : animations, information, dépistage, ateliers, interventions artistiques avec SIS association, Daac, SOS Jeunesse, le Planning familial 973, Comede, AFDG, la Maison des adolescents, Médecins du monde, le Contrat local de santé de la mairie de Cayenne, l'Arbre fromager, l'Association guyanaise de réduction des risques, Kikiwi, Gadj, ID Santé et la Croix-Rouge française.

► Maraude dans le **centre-ville de Cayenne**, de 18 heures à 22 heures, avec Médecins du monde et Agrrr.

► Stand d'information et dépistage à l'**Université de Guyane, à Cayenne**, avec l'association Entr'Aides et la Croix-Rouge française.

► Animations autour de la prévention, de 10 heures à 18 heures à la maison de **quartier Europ/Eldo, à Kourou**, avec Ader, la PMI, la Croix-Rouge française, Empreinte colorée et Esperanza latina.

► Stand de prévention et diffusion des vidéos VISA (vidéos santé), dans le **hall du Chog et au self**.

► Intervention en population générale devant le local d'Aides, par l'équipe mobile de santé publique en communes (Emspec), à **Maripasoula**.

► Actions de prévention, sensibilisation, animation et dépistage Trod, avec Daac, IDSanté et l'Emspec, au **bourg de Camopi**.

Vendredi

► Stand d'information, sensibilisation, distribution de préservatifs et dépistage, avec l'association Ader, de 8h30 à 12 heures au **marché de Kourou**.

► Camion de santé pour le dépistage Trod, stand de sensibilisation et distribution de préservatifs, avec la Croix-Rouge, de 9 heures à 13 heures à **la Charbonnière, à Saint-Laurent du Maroni**.

► Actions de prévention, sensibilisation, animation et dépistage Trod, avec Daac, IDSanté et l'Emspec, **au bourg de Camopi**.

Samedi

► Stand d'information, sensibilisation, distribution de préservatifs et dépistage au **marché de Soula et au centre social de prévention**, de 8 heures à 12h30, avec l'association Ader. Balade en roller avec le Roller-club de Soula, afin de sensibiliser à la lutte contre le VIH/Sida.

► Stand d'information, sensibilisation et dépistage avec l'association Ader, de 8 heures à 12h30, sur le **marché de Sinnamary**.

L'ARS prolonge l'appel d'offres "Maintenance, approvisionnement et entretien des distributeurs de préservatifs"



L'Agence Régionale de Santé a lancé une consultation ayant pour objet de retenir un ou plusieurs opérateurs pour la **maintenance, l'approvisionnement et l'entretien du parc de distributeurs de préservatifs** (propriétés de l'ARS de Guyane). Les candidats ont jusqu'au 16 janvier à 12 heures, pour remettre leur offres. Le marché est divisé en quatre lots, par secteur géographique, sur le

littoral :

- Cayenne, Rémire-Montjoly et Matoury
- Macouria, Kourou, Sinnamary et Iracoubo
- Mana, Javouhey, Saint-Laurent du Maroni et Apatou
- Saint-Georges, Régina et Cacao

Le marché est conclu pour un an, reconductible trois fois pour une durée totale ne pouvant excéder quatre ans.

Le règlement de la consultation peut être téléchargé sur [la Plateforme des achats de l'Etat \(Place\)](#).

◆ Colloque sur la prévention et la santé au travail, jeudi



Le Centre Interprofessionnel de Santé au Travail de Cayenne (CISTC) organise son colloque sur le thème de la prévention et de la santé au travail, jeudi de 8 heures à 17 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne. Ce sera l'occasion d'aborder des sujets d'actualités et de Santé au Travail et de faire la promotion de la prévention primaire (l'inclusion au travail, les outils modernes, les projets d'innovation) via des conférences et des tables rondes menées par des experts :

- Les enjeux de la réforme et ses déclinaisons locales (loi du 2 août 2021)
- La téléconsultation assistée
- L'accompagnement au maintien dans l'emploi
- La santé des travailleurs indépendants et des employeurs...

Par ailleurs, 6 ateliers pouvant accueillir 6x10 volontaires, prendront place pour sensibiliser, partager des expériences, trouver des réponses et engager de manière confidentielle, la réflexion autour des thèmes suivants :

- Les équipements de protection individuelle
- La prévention primaire des risques psychosociaux dans les organisations.
- La fiche d'entreprise – Le document unique des risques professionnels
- La prévention de la désinsertion professionnelle
- Les troubles musculosquelettiques
- Les addictions au travail

La synthèse des réflexions sera ensuite présentée au public, avant de clôturer cette journée par un cocktail qui permettra de poursuivre les échanges et les débats entre les professionnels et les experts dédiés.

- Consulter le [programme complet](#).
- [S'inscrire au colloque](#).
- Renseignements : 0594 25 56 70 ou cistc@cistc.asso.fr.

◆ L'ARS et la Poste se mobilisent pour faire connaître Mon Espace Santé



La semaine dernière, l'équipe du pôle e-santé de l'Agence régionale de santé (ARS) était à la poste de Matoury. Cette visite a permis de faire connaître le nouveau service public numérique et gratuit en santé. Chaque personne peut retrouver, au même endroit, son dossier médical partagé (DMP), une messagerie de santé, un agenda de santé, un catalogue d'applications et de services et les espaces santé des enfants de moins de 16 ans dont elle est l'ayant-droits.



Le Projet régional de santé (PRS) constitue la feuille de route en matière d'accès aux soins et de parcours de soins, en Guyane, jusqu'en 2028. Elaboré en 2018, il a été profondément modifié du fait de la crise Covid, de la création du GHT, du développement du numérique en santé et, désormais, du projet de CHU de Guyane. Une version révisée a été publiée en 2022. Parce qu'il liste les projets de développement majeurs pour la santé en Guyane, parce

qu'il précise, pour certaines spécialités, les autorisations qui pourront être accordées, nous vous proposons, filière par filière, de découvrir ou redécouvrir son contenu. Pour les activités soumises à autorisation, un tableau précise les autorisations accordées dans le cadre du PRS 1 (2011-2015), les projets initiaux du PRS 2 (2018-2028) et les projets de la version révisée (PRS 2 actualisé). Cette révision propose des autorisations en coupant la Guyane en deux : la zone 1 comprend Cayenne, Matoury et Rémire-Montjoly ; la zone 2, le reste du territoire.

■ Soins critiques : réanimation, soins intensifs et surveillance continue (2/2)

► **Renforcer les effectifs et la montée en compétence des soignants.** L'amélioration du fonctionnement des unités de soins critiques adultes et pédiatriques du GHT nécessite des recrutements paramédicaux formés en conséquence. Ceci s'ajoute à la nécessité d'harmoniser les pratiques sur le territoire en veillant à ce que l'organisation territoriale soit en lien constant. Des exercices partagés entre les différents centres hospitaliers auront vocation à accompagner la montée en compétence des soignants.

► **Graduer l'offre de soin**

• **Offre de proximité**

- Garantir une offre de proximité en unité de soins continus dans les trois agglomérations de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni ;
- Renforcer, dans le cadre de la création des hôpitaux de proximité, la formation des médecins urgentistes afin de les faire converger vers des compétences en réanimation ;
- Le centre hospitalier de l'Ouest guyanais, compte tenu de son éloignement, de l'évolution démographique rapide de son bassin d'attraction, de la saturation du service de réanimation de Cayenne, et de l'important volume d'activité – croissant :
 - En obstétrique et pédiatrie, doit acquérir une certaine autonomie dans la prise en charge polyvalente en réanimation ;
 - La création d'un service de réanimation polyvalent est prévue dans le cadre du nouvel hôpital ;
 - Création d'une réanimation pédiatrique ;
 - Création de l'offre requise pour permettre l'évolution de sa maternité en niveau.

• **Offre régionale :**

- Par une mutualisation avec le Samu, développer à Cayenne l'accueil direct dans le cadre de filières régionales spécialisées, notamment en traumatologie lourde et urgences cardio-et neuro-vasculaires ;
- Ériger le centre hospitalier de Cayenne en pôle régional de prise en charge intensive des nourrissons et enfants en le renforçant ou le dotant de l'ensemble des services requis : unités de soins intensifs néonataux et pédiatriques, unité de réanimation pédiatrique.

Toutefois, des lits de soins intensifs pédiatriques sont nécessaires au Chog afin d'assurer des prises en charge dans l'Ouest guyanais ;

- Renforcer les soins intensifs en cardiologie et pathologie neuro-vasculaire en s'appuyant sur l'UNV existante au CHC.

• **Offre interrégionale et transfrontalière :**

- Développer la télé-expertise avec le CHU de Fort-de-France ou un centre de référence de l'Hexagone, basée sur des consultations communes relayées par visioconférence mobile

au lit du patient ;

- Sécuriser l'accueil aux Antilles ou en métropole des victimes de brûlures étendues et ou graves et permettre aux professionnels médicaux de bénéficier de compétences pour la prise en charge initiale de ces malades dont certains ne peuvent pas être évacués (personnes en situation irrégulière) ;
- Sécuriser (logistique et financement) les filières d'évacuation sanitaires lourdes vers les centres référents régionaux ou de l'Hexagone, notamment pour garantir les transferts sous circulation extracorporelle (les besoins estimés sont d'un par mois) ;
- Créer une filière de retour des patients surinamais et brésiliens pris en charge en phase aiguë en Guyane.

Fort de ces constats, il apparaît nécessaire d'adapter la filière soins critiques pour la rendre compatible aux enjeux de demain, à savoir :

- Adapter l'organisation et les articulations entre les dispositifs de soins critiques ;
- Adapter les capacités des dispositifs de soins critiques ;
- Renforcer les modalités de coopérations intrarégionales et régionales ;
- Renforcer les compétences des professionnels du soins afin d'envisager la graduation de l'offre de soins et de diminuer le nombre d'évacuations sanitaires réalisées : diversification des activités, mise en place des hôpitaux de proximité... ;
- Améliorer la fluidité du parcours patient.

Au titre du Plan Guyane Santé 2025 et dans le cadre du CHRU, les perspectives et orientations pour la filière soins critiques sont :

- ▶ Renforcer les capacités d'accueil en soins critiques,
- ▶ Renforcer l'offre de soins critiques pédiatriques,
- ▶ Renforcer les effectifs et la montée en compétence de soignants,
- ▶ Promouvoir une organisation territoriale de la filière en harmonisant les pratiques et favorisant la communication inter-réanimations adultes par la constitution d'un réseau de réanimation/USC coordonné
- ▶ Continuer le développement des équipes territoriales de soins critiques dans le cadre du projet médical de territoire,
- ▶ Mettre en place, sous l'égide de l'observatoire régional des urgences de Guyane, une évaluation régulière qui permette de repérer les ruptures dans la chaîne de prise en charge et d'y remédier mais aussi d'anticiper les situations potentiellement génératrices de crises.
- ▶ Organiser les filières de retour des patients du Suriname et du Brésil pris en charge en phase aiguë en Guyane.
- ▶ Développer des services de soutien aux usagers et à leurs familles (psychologues, médiateurs de santé, ...).

Activité	PRS 1			PRS 2		PRS 2 actualisé	
	Nombres de sites programmés	Nombre de sites autorisés	Nombre de sites installés	Création	Schéma cible	Borne basse	Borne haute
Réanimation polyvalente adulte	2	1	1	1	2	2	3
Réanimation pédiatrique	1	0	0	1	1	1	1

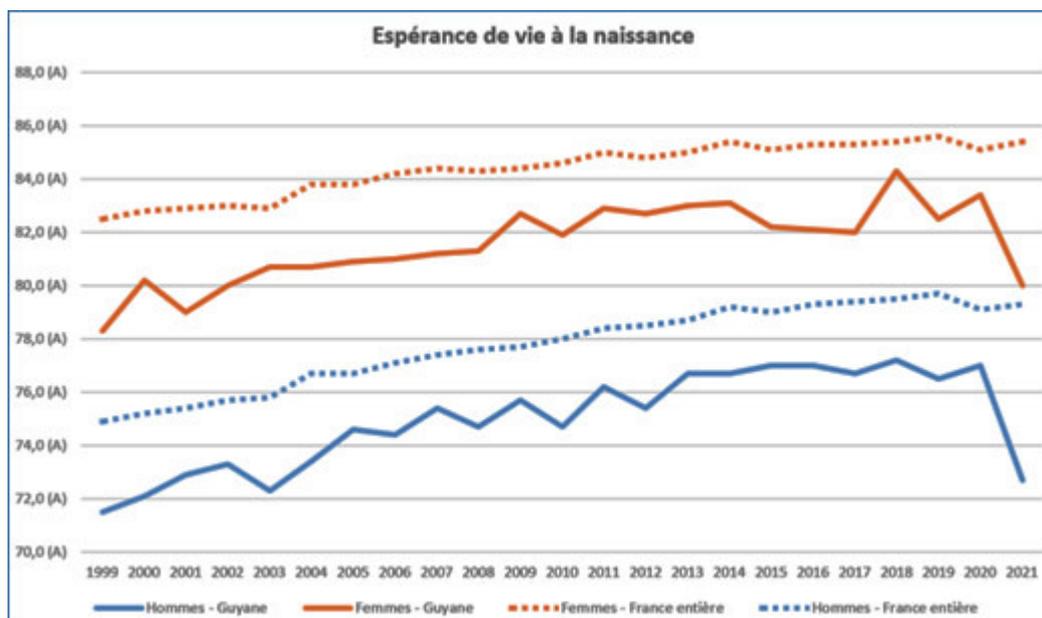
Activités à reconnaissance contractuelle :

Activité		PRS 1	PRS 2	PRS 2 actualisé	
		Nombre de sites installés	Perspectives PRS 2	Borne basse	Borne haute
Unité de soins intensifs	USIC	1	1	1	1
	USINV	0	1	3	3
Unité de Surveillance Continue	USC adultes	0	3	3	3
	USC pédiatriques	1	1	2	2

Dans la rubrique *Le nez dans le PRS de vendredi : la cardiologie interventionnelle*

En un coup d'oeil

L'an dernier, sous l'effet de la mortalité liée au Covid-19, les Guyanais ont perdu environ quatre années d'espérance de vie, selon des [données provisoires de l'Insee](#). C'est un recul de vingt ans en arrière puisque l'espérance de vie pour les femmes est revenue au niveau de 2002, et au niveau de 2003 pour les hommes. Dans le détail, avec 80 ans d'espérance de vie, les femmes guyanaises ont perdu 3,4 années l'an dernier ; avec 72,7 ans, les hommes ont perdu 4,3 années d'espérance de vie par rapport à 2020. Au niveau national, l'espérance de vie avait baissé de six mois pour les femmes en 2020 et de sept mois pour les hommes. L'an dernier, elle a quasiment compensé ce recul.



► Des recommandations face aux tensions d'approvisionnement en amoxicilline



« L'amoxicilline, seule ou en association à l'acide clavulanique, fait l'objet de fortes tensions d'approvisionnement en France. Les formes de ces antibiotiques les plus impactées sont principalement les suspensions buvables en flacon, qui sont majoritairement prescrites en ville chez les enfants, annonce la direction générale de la santé dans un message Urgent. Dans ce contexte, la prescription comme l'utilisation à bon escient de ces antibiotiques sont essentielles. Nous rappelons que les antibiotiques n'ont aucune efficacité contre les infections virales, dont les bronchiolites, la grippe, le Covid-19, les rhinopharyngites et la grande majorité des angines et des otites. »

Les formes les plus concernées sont :

- Clamoxyl (amoxicilline) et génériques (dosages 125 mg/5ml, 250 mg/5 ml et 500 mg/5 ml) ;
- Augmentin (amoxicilline/acide clavulanique) et génériques (dosage 100 mg/12,5 mg/ml).

Ce sont les antibiotiques les plus prescrits chez l'enfant. D'autres formes orales, plutôt destinées à l'adulte (comprimés, gélules, etc.), font également l'objet de tensions.

Les laboratoires expliquent ces tensions par la hausse de la consommation d'antibiotiques couplée à des difficultés de production. Pendant la pandémie de Covid-19, certaines lignes de production avaient été arrêtées en raison d'une chute de la demande.

La DGS rappelle les recommandations de bonne pratique élaborée par la Haute Autorité de santé :

- Limiter à 5 jours la durée d'un traitement par antibiotiques oraux dans la plupart des pathologies infectieuses courantes (angines bactériennes, otites, pneumonies...) ;
- En cas d'otite moyenne aiguë purulente du nourrisson et de l'enfant, il est possible d'initier une antibiothérapie :
 - d'emblée, chez le nourrisson âgé de moins de 6 mois ; ou si otite compliquée (fièvre élevée, otalgie intense et otorrhée) ;
 - si absence d'amélioration en 36-48 heures sous antipyrétique, chez le nourrisson de plus de 6 mois et l'enfant.

Recommandations pour les pharmaciens

Un contingentement quantitatif est déjà mis en place en ville et à l'hôpital pour gérer au mieux les stocks disponibles. Dans ce contexte de fortes tensions en amoxicilline et amoxicilline-acide clavulanique par voie orale, vous devez tenir compte :

- **Prise en charge des angines aiguës**
 - Devant toute prescription d'amoxicilline, vérifiez la présence du résultat du Trod. En cas de doute, contactez le médecin ; vous pouvez si nécessaire effectuer vous-même le Trod (à partir de 10 ans) ;
 - Si un patient se présente à vous avec les symptômes d'une angine et sans consultation médicale préalable, effectuez un Trod angine ;
- **Dispensation des antibiotiques**
 - Dispensez autant que possible ces antibiotiques dans des conditionnements adaptés à une durée de traitement de 5 jours recommandée dans la plupart des pathologies infectieuses courantes (angines bactériennes, otites, pneumonies...) ;
 - Priorisez la dispensation à l'unité des spécialités dès que cela est possible.

Utile pour vos patients

► Le dépistage néonatal étendu à sept nouvelles pathologies à partir du 1er janvier



dépister six maladies rares (phénylcétonurie, hypothyroïdie congénitale, mucoviscidose, MCAD, hyperplasie congénitales des surrénales et, pour les nouveaux nés des DROM présentant un risque particulier, la drépanocytose) ainsi que la surdit  permanente chez les nouveau-n s. Le 18 novembre, jour de ce cinquantenaire, Franois Braun, ministre de la Sant  et de la Pr vention, a annonc  que le d pistage de sept autres maladies sera int gr    partir du 1er janvier 2023, ainsi que le rappelle [l'Assurance maladie](#).

Les 7 pathologies ajout es sont les suivantes :

- L'homocystinurie : anomalie concernant la vitamine B12 caract ris e par une an mie, une atteinte neurologique c r brale et parfois un retard de d veloppement ;
- La leucinose : maladie se caract risant par des difficult s pour s'alimenter, un temps de sommeil trop prolong , des vomissements puis des troubles neurologiques c r braux et une insuffisance respiratoire en l'absence de traitement ;
- La tyrosin mie de type 1 qui atteint les reins et le foie ;
- L'acidurie isoval rique, responsable de troubles aigus   la naissance (vomissements, convulsions) ou de troubles plus tardifs (retard de croissance et/ou de d veloppement) ;
- L'acidurie glutarique de type 1 qui entra ne des troubles neurologiques aigus chez les nourrissons ;
- Le d ficit en 3-hydroxyacyl-coenzyme A d shydrog nase des acides gras   cha ne longue, caract ris  par la survenue dans la petite enfance d'une hypoglyc mie pouvant provoquer une atteinte au foie et une atteinte au c ur ;
- Le d ficit en captation de carnitine entra nant une atteinte cardiaque au d but de l'enfance, souvent associ e   une hypotonie, un retard de croissance, des crises hypoglyc miques r currentes et/ou un coma.

La dr panocytose est la plus fr quente des maladies g n tiques d pist es actuellement et le nombre de cas est en hausse depuis dix ans. [La Haute Autorit  de sant  vient de recommander d' tendre son d pistage   l'ensemble du territoire national](#). « Des travaux pr paratoires   la mise en  uvre concr te de ce d pistage vont  tre engag s en lien avec les acteurs de la p rinalit  et de la p diatrie, afin qu'il soit syst matiquement propos    tous les nouveau-n s en France dans les meilleurs d lais », pr cise l'Assurance maladie.

Offres d'emploi



- Sport pour tous recrute un **coordinateur du dispositif r gional** « Bien- tre, sport sant  et activit  physique adapt e » (CDD 1 an, temps-plein). Profil : master 2 Staps, mention activit  physique adapt e sant . Poste bas    Cayenne et   pourvoir imm diatement. Candidature   secretaire.sportspourtous@gmail.com.
- Aides recrute un **coordinateur de lieu de mobilisation**   Saint-Laurent du Maroni (CDD, temps-plein). [Consulter la fiche de poste](#). Candidature (CV et lettre de motivation)   l'attention d'Eulalie Pichard, responsable de r seau, par mail   jregulier@aides.org, avec en objet « CLM Saint-Laurent du Maroni ».
- Aides recrute un **coordinateur de lieu de mobilisation** Saint-Laurent du Maroni et Grand-Santi (CDI temps-plein). [Consulter la fiche de poste](#). Candidature (CV et lettre de motivation)   l'attention d'Eulalie Pichard, responsable de r seau, par mail   jregulier@aides.org, avec en objet « CLM Bas-Maroni ».
- Aides recrute son **assistant r gional** (CDD, temps-plein)   compter de f vrier 2023. Le poste est bas    Saint-Laurent du Maroni. [Consulter la fiche de poste](#). Candidature (CV et lettre de motivation)   l'attention d'Eulalie Pichard, responsable de r seau, par mail   epichard@aides.org, avec en objet « ATA Guyane ».

Faites conna tre vos offres d'emploi dans la Lettre pro en  crivant   pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Agenda



Aujourd'hui et demain

► **Formation gratuite** pour les professionnels : « Accueillir, repérer et orienter une femme victime de violences conjugales », organisée par l'Arbre fromager, à Matoury.
Inscriptions : <https://bit.ly/3gJqM18>

Samedi

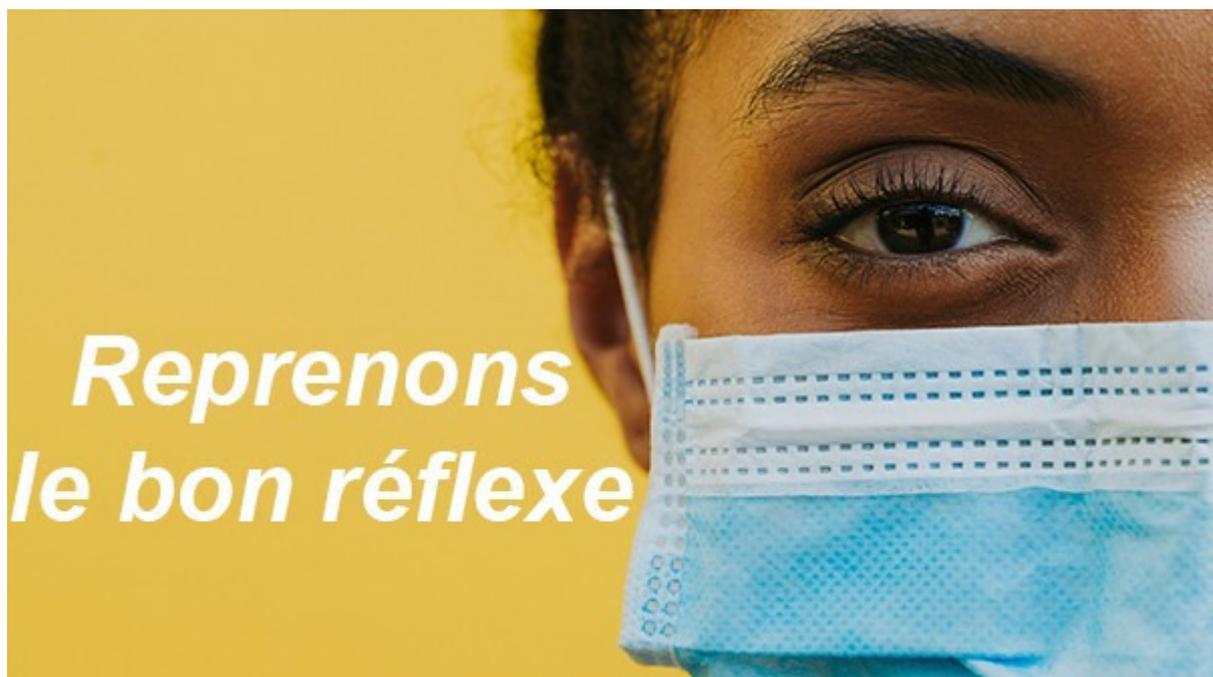
► « **Fo Zot Savé** » : Le Dr Christian Rohrbacher, président de la CPTS centre littoral, répondra aux questions de Fabien Sublet sur communauté pluriprofessionnelle territoriale de santé, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Lundi

► **Retrouvez Yana Santé**, l'émission de santé du Dr Jawad Bensalah en partenariat avec la Lettre pro, à 20 heures sur Facebook <https://fr-fr.facebook.com/yanasalam973/> et sur la [chaîne Youtube de l'émission](#).

Faites connaître vos évènements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)